## DEC161157DR07

Décision portant renouvellement de nomination de Madame Joëlle SACQUET aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR5292 intitulée « Centre de recherche en neurosciences de Lyon».

## LE DIRECTEUR,

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) :

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS :

**Vu** l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

 $\mbox{Vu}$  la décision n° DEC151290DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° UMR5292 intitulée « Centre de recherche en neurosciences de Lyon » et nommant Monsieur Olivier BERTRAND en qualité de directeur ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité<sup>1</sup> en date du .....;

Considérant que **Madame Joëlle SACQUET** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée **par délégation Alpes du CNRS du 08 au 10 novembre 2005 et du 06 au 08 décembre 2005**;

## **DECIDE:**

Délégation Rhône Auvergne

2 avenue Albert Einstein

69609 Villeurbanne cedex T 04 72 44 56 00

04 78 89 47 69

www.dr7.cnrs.fr

BP 61335

Article 1<sup>er</sup>: Madame Joëlle SACQUET, assistant ingénieur, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR5292 intitulée «Centre de recherche en neurosciences de Lyon », à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Madame Joëlle SACQUET exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, **Madame Joëlle SACOUET** est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à LYON , le 04/07/2016 Le directeur de l'unité Olivier BERTRAND

Visa du chef d'établissement partenaire

Visa du délégué régional

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Dépasser les frontières Advancing the frontiers

> Dépasser les frontières Advancing the frontiers